



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que

la société CR-CI a introduit une demande relative à la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un magasin de vente commercial à Olm.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/25/1076 du 25 novembre 2025 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 03 décembre au 18 décembre 2025 inclus.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Le Bourgmestre,
Félix Eischen

Kehlen, le 03 décembre 2025
Pour le collège échevinal,

Le Secrétaire,
Marco Haas



19/12/2025